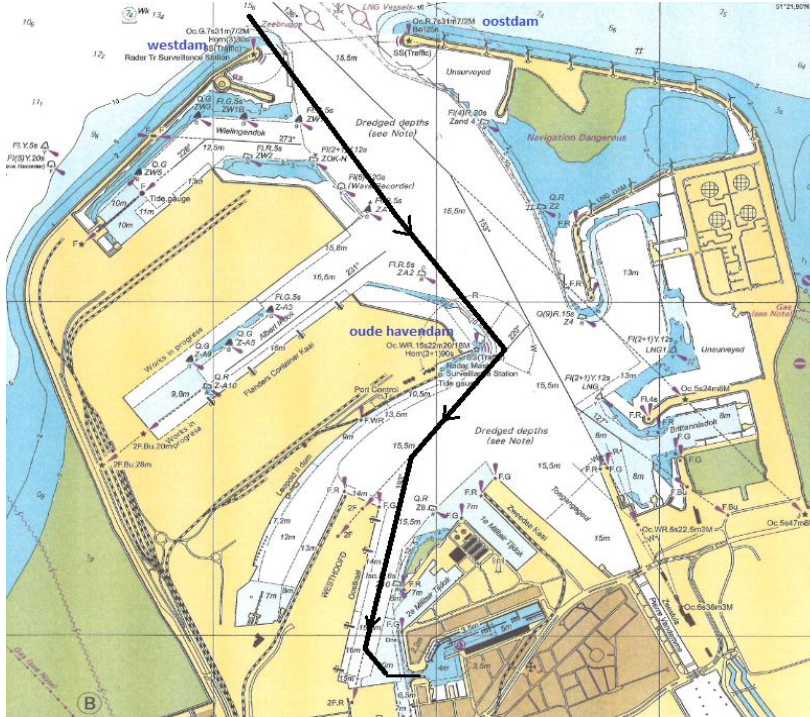


# Navigation de plaisance: ENTRER LE PORT DE ZEEBRUGGE



Les signaux lumineux sur les brise-lames extérieurs

Les signaux lumineux sur le vieux môle (oude havendam)

Il est permis d'entrer, circulation en sens unique.	
Il est interdit d'entrer.	
Entrée permit dans les deux sens. <i>Tout navire entrant au port doit tenir le côté ouest du chenal d'accès. Les navires entrant par le côté est du port, doivent traverser le chenal d'accès au plus vite et ensuite poursuivre leur route du côté ouest comme l'indique la carte ci-dessus!</i>	
Il est interdit d'entrer. <i>Un gazier (LNG) au départ du terminal LNG.</i>	
Il est permis d'entrer au port après avoir reçu l'autorisation de 'Port Control' sur le canal VHF 71. <i>Un gazier (LNG) entame son entrée au port vers le terminal LNG.</i>	

Il est interdit d'entrer. <i>Les navires de plaisances qui on l'intention de passer le vieux mole pour rejoindre le port de plaisance, doivent attendre du côté ouest du chenal d'accès et au nord du vieux môle.</i>	
Il est permis de continuer après avoir reçu l'autorisation de 'Port Control' sur canal VHF 71.	
Il est permis de continuer dans les deux sens.	

Commentaires supplémentaires:

- En aucun cas la navigation de plaisance ne pourra gêner la navigation commerciale.
- Il est recommandé de demander l'autorisation d'entrer au 'port control' sur le canal VHF 71 et de rester à l'écoute sur ce même canal jusqu'à l'entrer au port de plaisance, plus concrètement le dock Prince Albert.

*Ceci est un exposé du contrôleur de trafic (Port Control) à l'intention de la navigation de plaisance concernant la conformité du règlement de police et de la navigation sur la mer territoriale, des ports et des plages de la côte belge (KB 04 août 1981), en particulier la section 2: Mouvements de navires, art 10, paragraphe 3,5,6,7,8,9,10.*

*Les signaux lumineux illustrés dans cet exposé , sont les signaux internationaux de trafic portuaire (SITP).*

# Navigation de plaisance: SORTIR DU PORT DE ZEEBRUGGE



Les signaux lumineux sur les brise-lames extérieurs

Les signaux lumineux sur le vieux môle (oude haven lam)

Il est permis de sortir, circulation en sens unique.	
Il est interdit de sortir, circulation en sens unique. Attendez au côté tribord du chenal jusqu'à ce que les signaux lumineux indiquent qu'on peut procéder.	
Il est permis de sortir dans les deux sens.	
Il est interdit de sortir. Un gazier (LNG) entame son entrée au port vers le terminal LNG. Contactez Port Control (VHF 71 ou tel 050/54 68 67) ou retournez à la bouée Z8.	
Il est permis de sortir seulement avec la permission de Port Control en VHF canal 71. Un gazier (LNG) au départ du terminal LNG.	

Il est interdit de sortir. Attendez à la bouée Z8 jusqu'à ce que les signaux lumineux au vieux môle montrent vert-vert-blanc. En attendant et quand on sort du port de Zeebrugge, on doit tenir le côté tribord du chenal. On doit suivre les bouées rouges comme l'indique la carte ci-dessus.	
Il est permis de continuer après avoir reçu l'autorisation du 'Port Control' sur canal VHF 71.	
Il est permis de continuer dans les deux sens.	

Commentaires supplémentaires:

- En aucun cas la navigation de plaisance ne pourra gêner la navigation commerciale.
- Il est obligatoire de toujours demander l'autorisation de sortir du port de plaisance à 'port control' sur le canal VHF 71 et de rester à l'écoute sur ce même canal jusqu'à la sortie du port, plus concrètement le passage aux brise-lames extérieures.

*Ceci est un exposé du contrôleur de trafic (Port Control) à l'intention de la navigation de plaisance concernant la conformité du règlement de police et de la navigation sur la mer territoriale, des ports et des plages de la côte belge (KB 04 août 1981), en particulier la section 2: Mouvements de navires, art 10, paragraphe 3,5,6,7,8,9,10.*

*Les signaux lumineux illustrés dans cet exposé, sont les signaux internationaux de trafic portuaire (SITP).*